

SERVICE DÉPARTEMENTAL A LA JEUNESSE A L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS

LE SDJES 89

N° 7 / Juin 2026



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Yonne

Edito

PAR VALÉRIE GABARD

L'été approche et, avec lui, une période particulièrement riche pour la jeunesse, le sport et la vie associative de notre département.

Dans les prochaines semaines, de nombreux enfants et jeunes fréquenteront les accueils collectifs de mineurs, partiront en séjours, participeront à des activités sportives ou découvriront de nouvelles pratiques grâce à l'engagement des collectivités, des associations, des éducateurs, des animateurs et de l'ensemble des bénévoles qui font vivre nos territoires.

Cette dynamique estivale est une formidable opportunité d'épanouissement, d'apprentissage et de partage. Elle repose également sur une exigence commune : garantir à chaque mineur et à chaque pratiquant un environnement sûr, bienveillant et conforme aux règles qui encadrent nos activités.

À cet égard, le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports restera pleinement mobilisé tout au long de l'été. Notre équipe poursuivra ses missions d'accompagnement, de conseil et de contrôle auprès des organisateurs d'accueils collectifs de mineurs, des structures sportives et de l'ensemble de nos partenaires. Cette présence sur le terrain vise à soutenir les acteurs locaux dans leurs projets tout en veillant à la protection des publics accueillis et à la sécurité des pratiques.

Dans un contexte où les attentes en matière de protection des mineurs et de sécurisation des activités sont plus fortes que jamais, notre action s'inscrit dans une démarche de confiance, de dialogue et de responsabilité partagée. La qualité de l'accueil des jeunes et la sécurité des pratiquants sont l'affaire de tous, et je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacun pour relever collectivement ce défi.

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble de nos partenaires pour leur investissement quotidien au service de la jeunesse, de l'engagement et du sport. Grâce à votre mobilisation, notre département offre aux jeunes et aux familles des conditions d'accueil et de pratique de grande qualité.

À toutes et à tous, je souhaite un très bel été, riche en projets, en réussites et en moments de convivialité.

Focus sur le



Claire Thoury, responsable associative, présidente du Mouvement associatif depuis 2021 et docteure en sociologie, spécialiste des questions d'engagement, de démocratie et de participation citoyenne a été élue présidente pour la mandature 2026-2031

Le CESE est avec l'Assemblée Nationale et le Sénat, la troisième Assemblée citée dans la Constitution.

Moins connue que les deux autres, son rôle est important puisqu'elle assure le lien entre les pouvoirs publics et les citoyens.

Historiquement, la mission du CESE est de conseiller le gouvernement et le parlement dans l'élaboration des lois et des politiques publiques.

Plus récemment, c'est aussi devenu la chambre de la participation citoyenne.

En résumé, le CESE c'est le trait d'union entre les pouvoirs publics et la société civile.

Ce sont des femmes et des hommes de terrain qui travaillent dans des entreprises, des syndicats, des organisations patronales, des associations ou des ONG : des personnes qui connaissent les réalités de notre quotidien.

Le CESE peut être saisi par le gouvernement, le parlement, et peut aussi choisir les sujets sur lesquels travailler : le numérique à l'école, l'impact de la crise pour les femmes, les fractures territoriales... en sont des exemples. Les citoyens peuvent directement saisir le CESE ou le CESER qui formule des avis sur les politiques proposées par l'exécutif régional.

Portail de déclaration des surveillants sauveteurs

PAR CHARLY GONZALEZ

Depuis peu, les titulaires du BNSSA (Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique) disposent d'un nouveau portail en ligne dédié à leurs démarches de déclaration en tant que surveillant sauveteur.

Un espace personnel simplifié pour les déclarations BNSSA.

Ce portail s'adresse à toutes les personnes titulaires d'un diplôme permettant la surveillance des baignades d'accès payant depuis août 2007.

Conformément à l'article A.322-10 du Code du sport, la déclaration de surveillant sauveteur est obligatoire, valable pour une durée d'un an et donne lieu à la délivrance d'une attestation officielle de déclaration.

Le nouvel espace personnel permet :

- d'accéder à son dossier individuel
- d'effectuer sa déclaration annuelle
- de suivre l'avancement de sa demande
- de télécharger son attestation de déclaration



BNSSA – BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ
ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE

DÉCLARER, SUIVRE, TÉLÉCHARGER
SIMPLE, RAPIDE, SÉCURISÉ



Le portail de déclaration des surveillants sauveteurs est accessible en ligne via le site du ministère chargé des Sports : <https://declaration-surveillant-sauveteur.sports.gouv.fr/authentification>

Respect et inclusion pour les éducateurs sportifs

PAR CHARLY GONZALEZ



Dans le cadre de la prévention des violences et des discriminations dans le sport, une nouvelle formation nationale intitulée « Respect et inclusion » se déploie auprès des éducateurs sportifs et des acteurs de la jeunesse.

Cette obligation concerne principalement les personnes engagées dans une formation professionnelle relevant des diplômes du ministère chargé des Sports ainsi que les éducateurs bénéficiaires d'aides à l'emploi de l'Agence Nationale du Sport.

Cette formation vise à renforcer les compétences des encadrants afin de favoriser des environnements de pratique plus sûrs, respectueux et inclusifs pour toutes et tous.

Elle aborde notamment :

- le repérage des violences et des situations à risque ;
- l'accueil de la parole et les procédures de signalement ;
- la posture éducative ;
- la lutte contre les discriminations et les stéréotypes ;
- la communication bienveillante et la gestion des conflits.

Le dispositif prévoit une formation de 14 heures minimum, dont 7 heures en présentiel.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté du ministère chargé des Sports de promouvoir un sport plus protecteur, inclusif et respectueux pour tous les pratiquants.

Contacts SPORT conseillers d'animation sportive

Conseiller d'Animation Sportive
Charly GONZALEZ : 06 72 38 71 06
charly.gonzalez@ac-dijon.fr

Conseillère d'Animation Sportive
Corinne PINTENO: 07 85 09 55 58
corinne.pinteno@ac-dijon.fr



Fête du sport : tous en baskets le 14 septembre !

PAR CORINNE PINTENO

Chaque année désormais, le 14 septembre est placé sous le signe du sport avec la Fête du Sport, une grande journée nationale dédiée à la pratique sportive pour toutes et tous.

L'objectif est simple : donner envie à chacun de bouger, découvrir une activité, partager un moment convivial... et surtout enfiler ses baskets !

Une journée festive et accessible à tous.

Partout dans l'Yonne, les associations, clubs sportifs, collectivités et acteurs locaux sont invités à organiser des événements gratuits, festifs et inclusifs :

- initiations sportives ;
- découvertes d'activités ;
- animations familiales ;
- démonstrations ;
- sport bien-être et loisirs.

Petits et grands, débutants ou sportifs confirmés : chacun pourra trouver une activité à essayer près de chez lui.

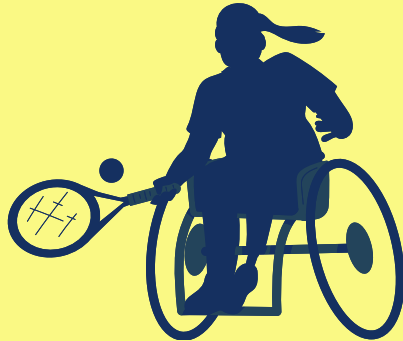
Appel à mobilisation des associations et collectivités



Le SDJES 89 encourage l'ensemble des clubs, comités, associations et collectivités du territoire à se mobiliser pour proposer des animations et faire vivre cette grande fête populaire du sport.

Le 14 septembre, ouvrons les terrains, les gymnases, les stades et les espaces publics pour partager ensemble les valeurs du sport, du plaisir et de la convivialité.

Le 14 septembre : tous en tenue, tous en mouvement... tous en baskets !



Une deuxième possibilité pour se former au BSB (Brevet Surveillant de Baignade)

PAR OPHELIE DENIZOT

L'arrêté du 24 mars 2026 est venu modifier l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles. A noter que le BSB délivré par la Fédération nationale des métiers de la natation et du sport a été ajouté à la liste des qualifications requises pour encadrer la baignade au sein des ACM (cf fiche n° 2.2 de l'Arrêté).

Pour vous aider à organiser les activités baignade, vous pouvez vous référer à la fiche n°32 du memento et vous adresser au SDJES

Accès memento : <https://www.ac-dijon.fr/memento-instructions-et-recommandations-129627>

Rappel des taux d'encadrement lors d'une activité baignade (en plus de l'équipe de surveillance de la piscine ou de la baignade) :



Officialisation du réseau Guid'Asso Yonne

PAR HELENE BARON

Le 27 janvier dernier a eu lieu l'officialisation du réseau Guid'Asso du département. Madame Mourgues, Secrétaire Générale de la préfecture, Monsieur Lepetz directeur académique, Madame Gabard cheffe du SDJES et Monsieur Landreau chef de pôle jeunesse DRAJES BFC ont remis aux 19 labellisés présents la plaque signalétique GUID'ASSO YONNE à installer dans leurs locaux.



Le réseau GUID'ASSO une double approche :



- Un point d'appui pour votre association que vous soyez bénévole, salarié, gestionnaire. Le réseau vous apporte des réponses gratuites et une expertise de proximité.
- Un LABEL et l'intégration au réseau que vous soyez association, collectivité, institution ou service public.

L'agrément JEP (Jeunesse Education Populaire)

PAR HELENE BARON

Certaines aides financières du ministère chargé de la jeunesse (partenariat JEP, poste FONJEP...) sont réservées aux associations agréées JEP

Les associations agréées JEP ont la possibilité de se porter partie civile en cas d'infraction aux dispositions de la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse

L'intérêt de l'agrément JEP

Les associations agréées et leurs responsables ont la possibilité d'être candidats aux instances de concertation existant dans ce secteur, par exemple le COJ (Comité d'Orientation des politiques de Jeunesse)

Les associations agréées peuvent bénéficier de tarifs privilégiés sur les redevances à acquitter auprès de la SACEM ainsi que du principe de l'assiette forfaitaire pour le paiement des cotisations pour l'emploi de personnes exerçant une activité accessoire inférieure à 480 heures par an



Cet agrément ne peut être délivré qu'aux associations, fédérations ou unions d'associations qui justifient d'au moins trois ans d'existence.

Récompenser l'engagement associatif

PAR CELINE ATZORI

Vous souhaitez valoriser l'investissement de vos bénévoles au sein de votre association ? La médaille des sports, de la jeunesse et de l'engagement est une reconnaissance officielle qui distingue de manière honorable les personnes. Demandez le dossier auprès de Céline.



Contact Médailles :
Céline ATZORI 06-70-86-67-38
celine.atzori@ac-dijon.fr

Contact Vie associative :
Hélène BARON : 07 86 53 98 18
sdjes89.vieassociative@ac-dijon.fr

Retour sur la journée des organisateurs d'accueil collectif de mineurs

PAR JULIEN PASQUIER



La journée annuelle des organisateurs d'ACM s'est déroulée le jeudi 28 mai dernier dans les locaux de l'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Enseignement) à Auxerre et à réuni environ 110 acteurs en lien avec les accueils collectifs de mineurs du département.

Une rencontre avait eu lieu au mois de mars réunissant les organisateurs de séjours de vacances de l'Yonne.

Le SDJES souhaite faire de cette journée le début d'une nouvelle dynamique partenariale avec l'ensemble des professionnels des accueils de loisirs et des mouvements d'Éducation Populaire.

Un atelier participatif animé par les Francas, l'atelier Canopé et le SDJES a été proposé afin de finaliser les contours du futur " Réseau départemental des organisateurs d'ACM et de Centres de Vacances" piloté par le SDJES en coanimation avec les têtes de réseau départementales.

Les objectifs retenus :

- Faciliter l'interconnaissance entre professionnels.
- Développer l'échange de pratique et de savoirs par rapport aux réalités de terrain.
- Favoriser la rencontre et le travail collaboratif sur des sujets d'actualités et des problématiques récurrentes.

Ce réseau a vocation à être souple dans son fonctionnement afin de s'adapter aux réalités de terrain, il ne pourra être dynamique et vivant que grâce à la participation active de chaque acteur.

Un réseau est un puzzle qui n'est viable que si chacun vient apporter sa pièce pour former le tableau général.

Un grand merci à tous les partenaires de cette journée : la CAF (N.Maulny), la DDETSPP (E.Cugurno), le GEMA 89 (C.Gauffrenet), les Francas (A.Pipault), l'atelier Canopé (A.Bourgogne et P.Travers), l'ADAVIRS (N.Calvao), l'EPNAK (C.Thalen), la PJJ (B.Kerneis), Promotion Santé (J.Gallier) et la Ligue de l'Enseignement (A.Henry).

Inauguration de l'IJ Nord de l'Yonne

PAR HELENE BARON



Le 20 mai 2026, la structure d'Information Jeunesse a été inaugurée dans les locaux de la communauté de communes Yonne nord (CCYN) à Pont-sur-Yonne. Les jeunes de 11 à 29 ans pourront être écoutés, accompagnés, mais aussi soutenus dans leurs démarches et leurs projets. L'accueil se fera de manière gratuite et anonyme le cas échéant. Des accompagnements individuels ou collectifs seront proposés dans le cadre de recherche de stages, d'orientation ou encore de projets professionnels. Ces accompagnements se feront en lien avec les nombreux acteurs du territoire (mission locale, cio, structures sociales, collectivités et associations ...)

L'IJ du Nord de l'Yonne est la deuxième structure labellisée par les services de l'État du département après l'IJ de la ville de SENS.

Jeunes, engagés et prêts à agir : le bénévolat devient encore plus accessible

PAR MARYLINE DUBOIS-BROSSARD

Le bénévolat s'ouvre encore davantage aux jeunes grâce aux nouvelles fonctionnalités de JeVeuxAider.gouv.fr

Parmi les nouveautés, les jeunes de 16 à 18 ans peuvent désormais accéder à des missions spécialement adaptées : sport, culture, environnement, solidarité, événementiel, soutien scolaire... Une bonne occasion de découvrir le bénévolat, de s'impliquer près de chez soi et de vivre une première expérience d'engagement. Cette souplesse permet aux jeunes de découvrir l'engagement progressivement, sans pression, tout en développant des compétences utiles pour leur avenir.

Autre évolution importante : lorsque l'association valide la participation d'un bénévole, l'e-mail envoyé rappelle désormais qu'il est possible de demander une attestation de réalisation de mission. L'accès est rapide et un message est envoyé au responsable de la mission avec un document prérempli. Ce document peut ensuite servir au jeune pour valoriser son expérience dans un CV, sur Parcoursup ou dans un parcours personnel et professionnel.

Avec ces nouveautés, JeVeuxAider.gouv.fr facilite encore davantage l'accès au bénévolat et encourage les jeunes à passer à l'action.



SERVICE CIVIQUE ET ENGAGEMENT

Ophélie DENIZOT 06 31 82 67

ophelie.denizot@ac-dijon.fr

Maryline DUBOIS-BROSSARD 06 09 99 52 71

maryline.dubois-brossard@ac-dijon.fr

Jury BAFA Mai 2026

PAR EVELYNE SERVILLE

Le jury BAFA s'est réuni mardi 26 mai 2026 et a permis de valider le parcours de 60 candidats engagés et passionnés qui rejoignent désormais la grande famille des animateurs diplômés !

Un grand bravo à eux pour cette belle réussite, ainsi qu'aux équipes pédagogiques qui les ont accompagnés tout au long de leur formation. Nous leur souhaitons plein d'énergie et de belles aventures dans leurs futures missions auprès des enfants et des jeunes !

Le jury du 26 mars 2026 avait quant à lui permis de valider 19 diplômés.



Assistante administrative

Evelyne SERVILLE 03 58 43 80 62

evelyne.serville@ac-dijon.fr

FDVA 2026 Fonds de développement de la vie associative

PAR STEPHANIE GIFFARD

La campagne FDVA 2026 a permis d'attribuer 326 087€ aux associations ayant fait une demande.

Sur les 318 dossiers déposés, 79 n'ont pas pu être retenus en raison de leur non-recevabilité.

Alors préparez dès maintenant votre demande pour la campagne 2027 ! Mettez à jour administrativement les éléments relatifs à votre association en cas de modifications, de changements (statuts, adresse, banque, RIB, liste des dirigeants...)

La démarche est à faire sur la plate forme

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N31931>

Elle est administrée par la préfecture de l'Yonne via le bureau du greffe des associations.

Attention, le traitement de la demande peut prendre jusqu'à 1 mois.



Assistante administrative

Stéphanie GIFFARD 03 58 43 80 68

sdjes.vieassociative@ac-dijon.fr

Page des partenaires

La rencontre départementale du CRAJEP annoncée le jeudi 24 septembre à la MJC Auxerre

Le Crajep est le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire. C'est une déclinaison régionale du CNAJEP.

Le CRAJEP est une association qui coordonne les associations, les unions, les fédérations et les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire structurées régionalement ou disposant d'une délégation régionale.

Le CRAJEP est un espace d'expression, de réflexion, d'échanges et de débats des associations qui le composent.

Il se fixe pour objectifs la représentation, l'information réciproque, la concertation, la réflexion, la mutualisation, l'expression et l'action communes au niveau régional, des associations de jeunesse, d'éducation populaire et de développement social.

Il participe ainsi à la prise de conscience citoyenne et à la mise en œuvre des conditions nécessaires pour y parvenir.



Bonne retraite Myriam !



Félicitations pour ce parcours, marqué par ton dévouement, ta générosité, ton écoute et ta capacité à faire avancer des projets porteurs de sens au bénéfice de tant de personnes et de structures. Que cette retraite soit à la hauteur de l'engagement que tu as consacré aux autres : riche en découvertes, en moments de bonheur, en projets personnels et en temps partagé avec tes proches.



La Ville à Joie Ville à joie dans l'Yonne

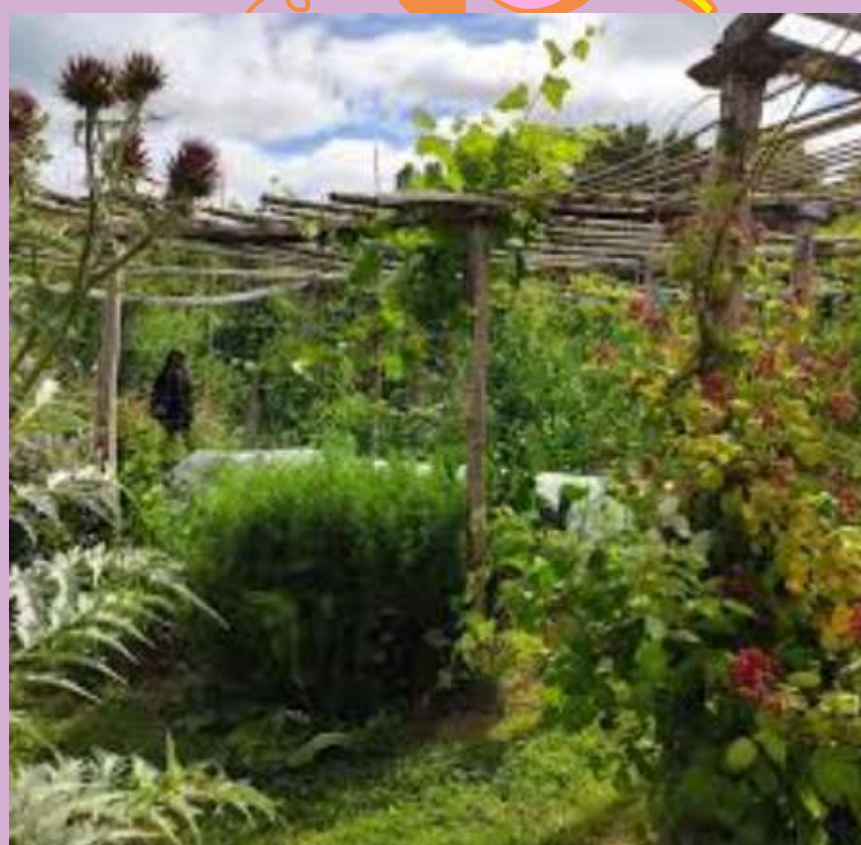
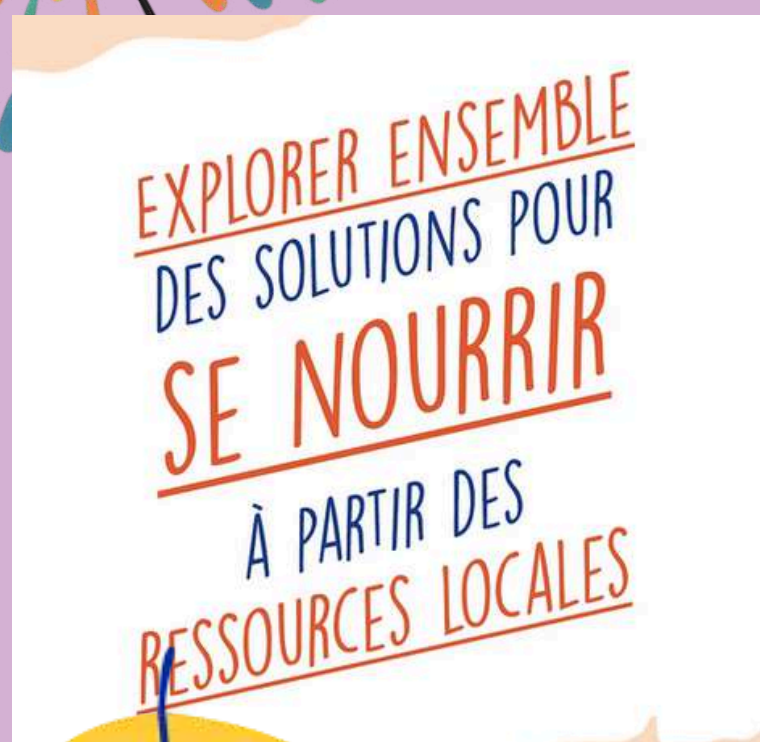
De Brannay à St Aubin S/Yonne en passant par Coulanges la vineuse, des tournées itinérantes multi services sont organisées pour proposer, le temps d'une journée, des commerces, des services, de l'information et de l'animation au service de tous.

Cette tournée est composée d'acteurs variés du territoires : professionnels, services publics, associations...

Retrouvez le programme
<https://villeajoie.fr/territoires/>

Bon anniversaire Le Parc Tannerre en Puisaye

10



Chevannes : Rencontre départementale Push car et caisses à bretelles

